



MINISTÈRE DE LA VILLE, DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

Communiqué de presse

Paris, 3 octobre 2016

Suspension du contrat de ville par le maire de Saint-Gaudens (31) : une décision injustifiée et préjudiciable

Par courrier daté du 5 septembre 2016, le maire de Saint-Gaudens (Haute-Garonne) a informé les services de l'Etat de son souhait de suspendre sa participation au contrat de ville au prétexte qu'ADOMA a le projet d'implanter un centre d'accueil pour demandeurs d'asile (CADA).

Principal instrument de la mise en œuvre de la politique de la ville, le contrat de ville a vocation à fédérer l'ensemble des partenaires institutionnels, économiques, associatifs, pour fixer les principaux axes de l'action publique dans les quartiers.

Saint-Gaudens est une commune entrante de la nouvelle géographie prioritaire, depuis 2014. Cette entrée témoigne de la volonté de l'Etat de renforcer son action là où les habitants en ont le plus besoin, y compris dans des zones rurales, jusqu'ici peu concernées par la politique de la ville.

Avec la suspension du contrat de ville, le maire de Saint-Gaudens prend en otage les habitants et sacrifie la politique de la ville dans sa commune au profit du rejet de l'autre et pour un faux prétexte. Il n'y a en effet aucun lien entre l'implantation d'un CADA destiné à accueillir des demandeurs d'asile et le contrat de ville destiné à revaloriser et accompagner les quartiers prioritaires de la politique de la ville.

Malgré plusieurs mises au point par les services de l'Etat, le maire de Saint-Gaudens continue à entretenir publiquement la confusion entre l'implantation d'un CADA et la revalorisation d'un quartier de Saint-Gaudens.

Patrick KANNER, ministre de la Ville, de la Jeunesse et des Sports, regrette cette attitude préjudiciable aux habitants des quartiers prioritaires de la ville de Saint-Gaudens qui risquent d'être privés de dotations publiques ainsi qu'à des ressortissants étrangers en situation régulière qui sont en demandes d'asile, et qui ont sollicité la protection de la France.

La solidarité entre les citoyens doit rester une valeur centrale de nos politiques publiques.

Le ministre se rendra prochainement à Saint-Gaudens.

Contact presse :

Mélanie BRANCO, Conseillère presse de Patrick KANNER : 01 49 55 34 67